

Conférence du 10 septembre 2001 pour la journée de préparation au Concours Cerlogne 2002

LE PAYSAGE CONSTRUIT

L'anthropologue Eugenio Turri a comparé la surface de la terre à un tableau d'école, "*una lavagna sulla quale l'uomo ha già scritto molte cose...*" ¹.

Ce tableau chez nous est loin d'être plat. Bien au contraire...

Il contient les matériaux nécessaires aux aménagements agraires du paysage : la terre, trop rare, comme sol cultivable, les pierres en grande quantité, les plantes, les arbres fruitiers, etc. Sa construction, cependant, met en jeu des savoirs culturels variés qui participent activement aux résultats : la gestion des forêts, la gestion de l'eau, la gestion du feu. Je ne traiterai pas de l'irrigation puisque ce sujet a déjà été étudié.

Personnellement, je considère que les montagnards par leurs règles de vie d'autrefois et leur respect des équilibres précaires de la montagne savaient, avaient toujours su, qu'ils ne pouvaient **être que tolérés**. En fait en montagne,



mais aussi en “plaine” (j’utilise ici le terme de Mademoiselle A. V. Cerutti pour parler de notre vallée centrale et de ses versants viticoles), nous sommes face à un compromis fragile en équilibre instable.

Les gros problèmes, vécus en octobre 2000, sont nés de cet oubli ou de ce non-respect des règles d’autrefois. C’est pourquoi le sujet choisi cette année pour le concours Cerlogne arrive juste au bon moment. Il est vraiment primordial de **revaloriser ces règles de comportement pour vivre plus sereinement**, pour rendre les enfants plus conscients, plus montagnards tout simplement.

Quoi qu’en pensent les habitants des villes, le paysage qui nous entoure n’a rien de naturel. Il a été “cousu main” par vos ancêtres et la composition même des forêts résulte de plantations ou de reprise de la végétation pionnière après des périodes d’exploitation intense.

Quelque 50 ans ont suffi pour effacer des siècles de labeur : l’émigration, les maladies de la vigne ou du châtaignier, l’abandon du travail de la terre, la transformation des techniques en sont les principaux responsables. En fait, le paysage construit d’autrefois est de plus en plus difficile à reconnaître. Il est brouillé par les incursions nouvelles : les zones d’expansion résidentielle, les talus des routes ou leurs murs de soutènement qui ont coupé les réseaux de communication anciens, les bois surtout, les grands vainqueurs actuels de notre civilisation alpine, qui chaque année gagnent du terrain. Certes en Vallée d’Aoste, la déforestation avait été tellement forte sous l’influence de l’industrialisation au XVIII^e siècle que l’on pense que c’est un bien. Cependant tout dépend de l’altitude. Actuellement, la Basse Vallée “humanisée” souffre réellement de la pression forestière. Allez voir le hameau de Colombat, en contrebas de Borney à Fontainemore, vous en serez convaincu. Les maisons y sont envahies par les arbres. L’approche même est difficile, tout comme pour d’autres petits hameaux abandonnés d’Arnad et de Perloz. La gestion des forêts est plus que jamais à l’ordre du jour.

LES ZONES DÉFRICHÉES : LIEUX DE LA CONSTRUCTION DU PAYSAGE

En fait l’homme s’est installé en montagne en défrichant, en abattant des arbres et en se faisant une place au sein de la *silva*, La Servaz, en mettant en culture des clairières d’abord de façon temporaire. Les toponymes *Lessert*, *L’exert*, du latin *exartum*, qui signifie défricher, nous le rappellent. Les aménagements des terroirs réalisés au Moyen Âge après les défrichements, très généralement en communauté, ont laissé de nombreuses autres traces comme : *Lo Novailloz ou Lo Noailloz*, la terre nouvellement mise en culture ; *Lo Noveus*, le pré neuf ; *Lo Ronc*,



Tanno (Gressoney-Saint-Jean). La terre conquise à tout prix.

(Photo propriété : C. Remacle)

Lo Ronchet, le terrain défriché ; *L'Arnou*, l'alpe neuve ; *La Nouaz*, l'alpe nouvelle en opposition avec *La Vieille*. Les coupes, suivies de l'arrachage des souches, puis du brûlis, ont été réalisées suivant des techniques que certaines personnes âgées connaissent peut-être encore.

La clairière, le cordon de pâturage situé au pied des bois, communs ou non, font partie du paysage construit. Les bois de conifères les plus sombres, visuellement parlant, composés de mélèzes, d'épicéas et de pins, sont marqués de trouées, fruits du travail des hommes. Ces trouées sont réalisées en connaissance de cause (en tenant compte du danger d'avalanches et des sols instables), pour créer des *mayens* ou implanter un *tramail*.

Lorsque l'on observe notre Vallée (surtout l'envers du bassin central) en réfléchissant à ce travail, le regard s'arrête pour voir avec un œil neuf les bois "humanisés". Il découvre alors comment les défrichements ont créé dans le paysage, du bas vers le haut, plusieurs étages nets. L'étage permanent au pied du versant ou sur le premier épaulement glaciaire, avec ses groupes de maisons en tas, ses prés irrigués entourés d'arbres fruitiers, ses cultures viticoles. Plus haut, le bois se densifie parce qu'il couvre toutes les pentes abruptes difficiles à exploiter, puis, çà et là, sur tous les replats ou les pentes douces, le maillage des défrichements devient lâche. De larges clairières communiquent les unes aux autres. Peu à peu, dans les

bois denses, on note des trous, de plus en plus ponctuels : les clairières des *mayens*. En haussant le regard, on remarque, enfin, le paysage plus largement ouvert des pâturages d'été qui s'insinuent dans les vallons latéraux ou occupent la partie supérieure des versants. Le même schéma se retrouve à l'adret où, cependant, la "plaine" et la moyenne montagne sont plus largement aménagés.

BATIR LE PAYSAGE EN MONTAGNE

Certes, en donnant à ma conférence le titre "Le paysage construit", j'ai voulu mettre en évidence les grands travaux d'aménagement où nous reconnaissons l'œuvre des "**bâtisseurs de paysage**". Un historien français, Philippe Blanchemanche, a écrit un livre qui porte ce titre. Le sous-titre est tout aussi évocateur : "Terrassements, épierrements et petite hydraulique agricole en Europe : XVII^e - XIX^e siècle". Cet ouvrage étudie la formation des paysages en terrasses de culture que nous retrouvons un peu partout dans le monde et qui nous impressionnent tant, parce que le travail de l'homme semble démesuré. Des versants de montagne entiers sont aménagés en terrasses pour éviter le ravinement, pour faciliter le travail à l'araire ou encore pour recueillir la pluie. En fait, on a déjà oublié ce passé où la terre faisait vivre², où elle pouvait justifier de pareils



Envers d'Etroubles. Clairière dans le bois banni.

(Photo propriété : C. Remacle)

investissements. Ce livre, qui est à la Bibliothèque régionale, traite de la technologie de construction des murets et des terrasses, de l'épierrement et de l'irrigation. En montagne, en fait, il s'agit de travaux qui ont utilisé les défauts du territoire (la pente et la présence d'éboulis) et qui en ont tiré parti, par exemple, nos *quouatsè* d'Arnad ou nos *piagnè* de Fontainemore, de Perloz. En effet, ces réalisations n'ont rien à envier aux *traversiers* des paysages cévenoles ou ardéchois³ qui sont décrits dans ce livre. Ici aussi les terrasses montent à l'assaut des versants de l'adret de la vallée centrale de Pont-Saint-Martin, en passant par Donnas et Montjovet, jusqu'à Arvier et à Morgex ! Ce sont des ouvrages d'art dont on a oublié les auteurs.

LES TERRASSES CÉRÉALIÈRES

Les terrasses diffèrent les unes des autres. À l'étage agropastoral, elles sont construites pour favoriser une agriculture céréalière qui utilisait l'araire, tirée par un mulet, mais aussi pour éviter la descente de la terre, pour conserver le manteau neigeux en hiver et éviter le gel des jeunes pousses, pour recueillir les pluies printanières. Malgré tous ces avantages, ce modèle d'aménagement n'est pas suivi partout dans les Alpes. Si vous descendez le col de la Furka en Haut-Valais, vous noterez, encore aujourd'hui, que les champs céréalières sont installés directement sur la pente (en plein champ), fruit d'une tradition agraire différente où l'on utilisait d'autres outils (la bêche et non l'araire). Les vieilles cartes postales, les photos anciennes et l'observation du territoire nous révèlent aussi l'existence de telles différences en Vallée d'Aoste, à *Orsiò* de Gressoney-La-Trinité par exemple.

Sur le terrain, on trouve toute une variété de terrasses céréalières. Sous les châtaigniers, les terrasses avaient, comme sous les vignes, un rôle à jouer dans les associations variées de plantes, car on cultivait intensivement la terre sous le couvert de ces hauts vergers, comme sous les treilles (le professeur Orphée Zanolli l'a expliqué longuement dans sa monographie sur Lillianes). À Echallogne d'Arnad, les hauts murs de soutènement des terres strient la pente de façon continue. Ils se présentent comme de longs cordons maçonnés à sec. À Champorcher, les murs sont très rapprochés, discontinus, et leur partie supérieure est souvent en porte-à-faux pour augmenter la surface à cultiver ; on n'utilisait pas d'animaux de trait, car la pente était trop forte. Les terrasses comportent des dents et des escaliers construits dans l'épaisseur des murs. Toutes ces particularités ont certainement un nom, tout comme les sentiers qui pénètrent au sein des versants terrassés, indispensables au transport des produits de la terre. Les lieux de cheminement sont tout aussi intéressants que les terrasses elles-mêmes, ils sont liés à l'organisation de la moisson, collective dans certaines zones.

D'après l'abbé Henry⁴, mais aussi d'après tous les ouvrages décrivant la création des terrasses pour aménager une pente, on partait du bas lors de la réalisation d'un *ronc*. Le *ronqueur*, le *roncaté* semble un spécialiste : “*en montagne, il faut retourner à force de bras (au pic), il s'agit d'un terrain très en pente, même le mulet ne s'y tient pas debout, c'est un terrain rempli de racines d'arbres et où il y a autant de pierres que de terre. Il faut jeter au fond du ronc les grosses pierres pour faire le mur de soutènement du futur champ*”.

Je ne suis pas convaincue que les paysans aient tout fait eux-mêmes, mais ils ont certainement participé activement à tous les travaux les plus durs, comme la coupe des arbres, leur déracinement, le portage des pierres. On ignore depuis quand les versants sont aménagés de cette façon. D'après les *vagères*, dès le début du XVIII^e siècle⁵, on sait que les ouvrages de soutènement sont bel et bien là et les contrats obligent le locataire des champs à entretenir les murs qui s'écroulent pendant la période de location. Il est cependant étonnant que *le Coutumier du Duché d'Aoste* (1588) soit si laconique en matière de terrasses de culture.

LES TERRASSES VITICOLES

À l'étage viticole, les pierres sont surabondantes. On a profité de la présence des blocs rocheux éboulés de la montagne ou des *glair* qui longeaient la Doire. On a créé des terrasses en pierre sèche où le raisin profite de la réverbération de la chaleur emmagasinée et émise par les rochers pour mûrir.

Ici aussi, pour construire les terrasses, on partait du bas sur sol stable. On mettait à nu le rocher, de préférence après avoir défriché et dégagé la pente. On construisait le mur du fond et l'on remplissait le vide à l'amont de pierres et de cailloux de plus en plus petits (la terre arable, soigneusement mise à part durant les travaux, n'occupait que la dernière couche), puis on passait à la construction du mur suivant en montant ainsi progressivement vers le haut. Contrairement à ce qui se passe en général pour les terrasses céréalières, dans les vignobles, le partage en terrasses résulte de l'aménagement d'une pente et prévoit, dès sa conception, la gestion des eaux de ruissellement. La terrasse n'a pas un rôle fiscal. Les parcelles comprennent plusieurs gradins ; si l'on observe attentivement le paysage, on remarque que de vastes parties de versants terrassés sont à l'abandon, tandis que les pans voisins sont parfaitement entretenus.

Les terrasses viticoles présentent, elles aussi, des particularités locales.

À Donnas, à l'amont de la ferme de Venturin, les murs sont très épais allant parfois jusqu'au mètre et on n'a qu'un rang de treilles, une *toupie* par terrasse (environ 2,50 m). Les terrasses, construites en gros blocs posés à sec, ne sont pas irriguées. La terre sous les treilles fait un dos pour que, lors des pluies, l'eau longe

les pieds de vignes qui sont plantés à l'amont contre le mur. Le drainage complet du versant est donc conçu et assuré par l'existence d'un réseau de rigoles en partie découvertes et en partie souterraines.

À Montjovet, par contre, où l'adret est bien irrigué par un réseau de grands rus provenant de la vallée de l'Evançon, les canaux suivent d'abord les courbes de niveau, puis se ramifie le long des *vion*, ces sentiers raides installés sur la pente qui descendent au milieu des vignes. À chaque palier de terrasse, un puisard réglé par des vannes (des pierres) permet de répartir l'eau de part et d'autre du chemin, en la dirigeant vers la *branche* qui court à l'amont de la terrasse au pied des vignes.

Selon les lieux, tous les éléments du paysage aménagé ont un nom. À vous de les recueillir : le mur de soutènement lui-même et ses différents composants : son pied, son parement, sa composition, son inclinaison⁶, les pierres passantes qui entrent en profondeur dans la terre et qui ancre le mur au terrain, les bords de la terrasse, aux confins des propriétés ou à l'amont, la terre de remblai, sa composition, sa forme, le ru au pied des vignes, le système de drainage, les chemins ou les nombreux escaliers de desserte, les réservoirs d'eau, les différentes pièces des treilles jusqu'aux liens de saules.



Caillaz (Chamois). Un aménagement rigoureux des sols : à l'amont, les anciens champs terrassés dédiés aux cultures sèches, à l'aval, les prés irrigués.

(Photo propriété : C. Remacle)

Le paysage formé par ces terrasses viticoles est très homogène, unitaire, mais, en fait, il ne possède qu'une apparence de simplicité ! Ces travaux ont demandé une énergie qui semble presque surhumaine aujourd'hui, si l'on pense aux outils employés et aux techniques de portage de l'époque (les outils aussi méritent une enquête : pics, *fossaou*, hottes ou civières de transports des pierres, de la terre). En outre, ces travaux font appel à des principes élaborés en matière de soutènement des terres et de maîtrise des eaux. Il a fallu apprécier les difficultés, planifier les interventions, domestiquer en quelque sorte le milieu naturel en profitant, au mieux, de la topographie du terrain⁷.

LES TREILLES

En 1783, lorsque l'Intendant Vignet des Etoles décrit dans ses célèbres *Mémoires*, les treilles du Val d'Aoste en hiver, il les compare à la charpente d'un toit : "*Cette contiguïté de treilles et d'armures fait... (en hiver)... voir la colline comme un bâtiment non encore couvert de tuilles : elle ne vient que par provins ou plantations de ceps avec racine... ; ce qu'il y a de particulier dans ce païs, c'est qu'on ante⁸ les ceps pour se procurer de plus belles ou plus productives*



Les clôtures entre domaine public et privé (Graine).

(Photo propriété : C. Remacle)

especes de raisins, et qu'on arrose presque toutes les vignes, ce qui nuit un peu à la qualité en augmentant la quantité du vin⁹”.

En fait cette technique, plus éphémère que la construction des terrasses, occupe encore une grande place dans nos paysages actuels, il sera certainement possible de la documenter partout. À l'exposition, sur la vigne réalisée par le BREL à la Maison de Mosses en 1998, un texte décrivait la construction d'une treille, d'une *toupie*, très bien réalisée par Monsieur Cossavela : “Lé htatse, c'est-à-dire les échaldas soutenant la treille, sont en bois de jeunes châtaigniers : après en avoir enlevé l'écorce, on les plante dans le terrain, à 60 cm de profondeur environ, les espaçant de 2,40 m. La largeur de la treille est de 2,20 m / 2,30 m. On pratique une incision, tchac, sur les échaldas, sur lesquels on pose les traverses. La partie antérieure de la treille est légèrement plus haute, de façon que les rayons du soleil puissent pénétrer et réchauffer de façon uniforme toutes les grappes. À hauteur des échaldas, et des traverses sont disposées en croix, lé berquié, quatre longerons de 5,50 m de long et d'une épaisseur de 4 x 5cm. Parallèlement aux échaldas et espacés les uns des autres de 60 cm, sont fixés des solagn, des traverses de 2,50 m de long et de 4 x 4 cm d'épaisseur ; quatre traverses forment la campò. Le tout était autrefois lié avec lé goré, des rameaux de saule de dimensions différentes. Témoignage de Aldo Cout (*14/7/1924), Issogne, tiré de l'exposition « La vigne et le vin », Maison de Mosses, été 1998”.

Ce texte très complet n'a besoin d'aucun complément et évoque la richesse du vocabulaire encore utilisé.

En Vallée d'Aoste, la treille est l'un des éléments les plus importants du paysage construit traditionnel. Les treilles couvraient les versants terrassés, mais aussi les chemins et les basses-cours des maisons, créant des espaces ombragés à une échelle particulièrement humaine.

L'ENTRETIEN DU PAYSAGE, UN DEVOIR CONSTANT POUR TOUS

Toutes les pratiques culturelles (désherbage, remontée des terres), y compris celles qui utilisaient le feu¹⁰, constituaient un véritable jardinage. Elles faisaient partie de la construction effective du paysage, mais je ne peux pas ici entrer dans les détails.

En fait, l'un des points à mettre encore en évidence par le Concours Cerlogne est de quelle façon l'homme se taillait et arrivait à conserver sa place en montagne.

Même si des périodes bien précises d'entretien étaient programmées dans le calendrier paysan des travaux et des jours, tout le monde savait ce qu'il y avait à faire. Car l'entretien de la terre allait de soi, à tout moment et pour n'importe qui,

pour le grand-père qui cheminait sur un sentier dans l'alpage comme pour l'enfant qui était au pâturage et à qui on avait donné tous les conseils voulus. Ce sont ces règles qu'il faut remettre à l'honneur : il faut **voir le caillou qui empêche la croissance de l'herbe** tout comme celui qui va prendre son vol et rouler plus bas ; il faut se baisser, ramasser la pierre, se redresser et savoir où la poser. **Ce simple geste est constructeur de paysage**, car, uni à d'autres dizaines de gestes, il libèrera le passage, il formera la "murgère" ou consolidera le mur qui borde le sentier, le champ ou le pré. Tous les menus travaux réalisés *à temps non perdu* entretenaient les parcelles et en géraient les ressources : épierrement, débroussaillage, élagage des branches basses, coupe des rameaux morts, entassement sur les rochers des branches sèches,... Des gestes indispensables, dictés par la prudence, par le respect, par le besoin aussi.

Arch. Claudine Remacle

NOTES

¹ E. TURRI, *Antropologia del paesaggio*, Edizioni di Comunità, Milano, 1^a ed. 1974, 2^a ed. 1983, p.17.

² P. BLANCHEMANCHE, *Les bâtisseurs de paysages*, Paris 1988.



Donnas. Versants aménagés en terrasses.

(Photo propriété : C. Remacle)



Montjovet (Feniliettaz). Les vignes sur treilles entourent les hameaux et couvrent les passages.

(Photo propriété : C. Remacle)

³ M. ROUVIERE, *L'aménagement des terrasses agricoles dans la région de Vinezac (Ardèche)*, in *L'architecture rurale*, Tome 3, CERAR, Paris 1979, pp. 117-149.

⁴ J.-M. HENRY, *Vieux noms patois de localités valdôtaines*, in *Le Messager valdôtain*, 1937, p. 16.

⁵ Archives des Notaires d'Aoste : les *vagères* sont des actes notariés très fréquents, contrats de location des pièces de terre, passés devant notaire, où sont décrites les obligations du locataire : fumage, remontée des terres, entretiens des murs de soutènement, assolements collectifs à cause de la rotation des cultures ou de la jachère et, parfois, remise en état des clôtures bordant les chemins.

⁶ En ce qui concerne le "fruit" des murs en Vallée d'Aoste : traditionnellement aurait-on respecté le fruit d'un cinquième ou d'un sixième de la hauteur du mur prôné par les livres d'agronomie du XVIII^e ?

⁷ G. B. LANDESCHI, *Saggio di agricoltura*, Florence, 1770.

⁸ *ante* = *ente*, greffe.

⁹ A.-L.-M. VIGNET DES ÉTOLES, *Mémoire ...*, [1778], BASA, 1987, pp. 163-164.

¹⁰ Le fait de brûler les épineux, les herbes et les feuilles sèches, la paille, les bogues des châtaignes sert à engraisser les terres.